Fédération des Élu-es Écologistes

PROGRAMME SEMINAIRE FORMATION
Fédération des Elus Ecologistes

« Solaire photovoltaïque-Solaire thermique-Collectivités et énergies renouvelables-Investissements »

Jeudi 9 / vendredi 10 / samedi 11 décembre 2010
MONTPELLIER

Salles / OMEGA – EUROPA – EOLE- GAIA - GAMMA

Parc des Expositions de Montpellier
Route de Carnon - 34470 PEROLS

La session de formation se déroule sur trois jours, elle permettra aux élu-es inscrits de visiter le salon ENERGAIA, l'inscription à celui-ci étant pris en charge par la F.E.E.

Programme placé sous la présidence de : M. PIETRASANTA Yves, professeur d'université, Président de la F.E.E., vice président de la région Languedoc Roussillon en charge du développement durable, des énergies renouvelables, du plan climat et de l'agenda 21, Vice Président des ECO MAIRES.

La participation d'élu-es, scientifiques, universitaires, techniciens, administrations et collectivités...et la participation de l'Association des ECO MAIRES

Le droit à la formation

Les modalités d'exercice de ce droit sont fixées par les articles R. 1221-1 à R. 1221-22 du code général des collectivités territoriales (décret n° 92-1208 du 16 novembre 1992 codifié).Le droit à la formation est ouvert aux membres des conseils municipaux, des communautés urbaines et de villes, des communautés d'agglomération, des communautés de communes, des conseils généraux et des conseils régionaux. Ce droit à la formation s'exerce à condition que la formation soit dispensée par un organisme agréé par le ministre de l'intérieur conformément aux dispositions des articles L.21 23-1 6, L.3123-14 et L.4135-14 du code précité. Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la collectivité locale concernée. Les frais de déplacement, d'enseignement et, le cas échéant, de séjour donnent droit à remboursement.

FEDERATION DES ELU-ES ECOLOGISTES
Jean Claude Biau - 8 rue des Bouissettes – 34070 MONTPELLIER •Tel : 06 80 13 79 72-Fax : 04 83 07 62 76
(Centre agréé pour la formation des élus-es locaux)
Email : jc.bio@numericable.fr - http : //www.elus-ecologistes.org- *N° Siret : 4204 70072000018 code Naf : 913C*

Fédération des Élu-es Écologistes

Jeudi 9 décembre –Salle EUROPA

9h00 /9h30 : accueil des stagiaires sur le salon Energaia

9h30 / 12h00 : Etat du photovoltaïque : les perspectives 2011-2012

Le thème du photovoltaïque, une énergie pas comme les autres, sera abordé: modularité, fiabilité, diversité, courbe d'apprentissage et parité
Ensuite," le photovoltaïque, pourquoi faire?" sera la question traitée: du bâtiment basse consommation aux bâtiments à énergie positive en passant par le photovoltaïque comme contributeur majeur au mix électrique de demain.
Enfin, sera abordée la question de la place à prendre pour la France dans ce secteur: état des lieux du marché français, la chaîne de valeur du PV en France et des industries associées en amont et en aval, les propositions à court et moyen terme.

12h30 – 14h00 : Déjeuner au restaurant du salon ENERGAIA

14h30 /17h30 avec LES ECO-MAIRES *et divers intervenants*

Eolien: opportunités et témoignages, réponses nécessaires aux collectivités locales

Comment mettre en place de l'éolien et le faire accepter par les citoyens ? De l'installation faite par les professionnels aux témoignages d'élus qui ont choisi cette énergie renouvelable, les clés pour mettre en oeuvre l'éolien sur votre territoire.

La maîtrise de l'énergie sur le patrimoine communal. Présentation de cas concrets.

Avec près de 21 milliards de kWh consommés, les bâtiments communaux représentent les ¾ de la consommation en énergie des communes pour une facture de 1,3 milliard d'euros (70% du budget énergie). Depuis plusieurs années, face à l'augmentation des coûts de l'énergie et à la prise en compte du facteur environnemental, les collectivités ont pris conscience de l'enjeu d'une politique énergétique efficace et de l'enjeu que représentent leurs bâtiments communaux.

Vendredi 10 décembre – Salle EUROPA

9h30 / 12h00 : Conférence collectivités

Réalisations, témoignages, Sociétés d'Economie Mixte (EPL), législation

12h30 – 14h00 : Déjeuner au restaurant du salon ENERGAIA

14h30 / 17h30 : LES ECO-MAIRES & la Région Languedoc Roussillon présentent

L'efficacité énergétique par l'éclairage public :L'éclairage public devient le sujet qu'on ne peut pas laissé de côté. Entre efficacité énergétique, nuisances lumineuses pour
l'homme et son sommeil et pollution pour la biodiversité et la faune nocturne, il ne s'agit plus d'en parler mais de donner les clés d'action après l'analyse du projet de décret relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses.
Intervenants

Présentation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables au sein des Lycées 21 :Dans le cadre de l'opération « Lycée 21 », la Région accompagne 42 lycées pour la mise en place de bonnes pratiques sur le
développement durable. Des lycées viendront présenter les actions pédagogiques réalisées sur le thème de la maîtrise des consommations d'énergie et des énergies renouvelables.

Samedi 11 décembre – Salle de l'AGORA 7

Maitrise de l'Energie, des exemples..

9h30 / 12h00 : Maîtriser l'Energie : méthodologie et l'exemple concret du bois énergie.

Comment aborder la gestion de l'énergie ? Par quoi commencer ? Quelles sont les actions à entreprendre pour
diminuer ses charges d'eau et d'énergie ?. La mission Bois Energie fera un focus sur le bois énergie et les possibilités qu'offre cette alternative énergétique locale et renouvelable pour des ensembles de logements collectifs.

12h30 – 14h00 : Déjeuner au restaurant du salon ENERGAIA

14h30 / 17h30 : Le chauffage au bois à travers deux cas : La rénovation énergétique d'une maison et la construction d'une maison BBC en Languedoc-Roussillon"

Au cours de cette conférence seront présentés les avantages du chauffage au bois, les bonnes pratiques et la diversités des solutions. Quel dimensionnement des appareils et technologies disponibles ?Quelle est la compatibilité des équipements, et des performances attendues dans une maison BBC ?

17h30/18h00 : Cloture du Seminaire par le Président de la F.E.E.

Fédération des Élu-es Écologistes

ACTIVITES ANNEXES AUX PARTICIPANT-ES A LA SESSION DE FORMATION DE LA F. E. E.

Visite du salon ENERGAÏA 2010

Participation à la soirée officielle du 9 décembre avec remise des prix Eco Maires énergie durable en partenariat avec ENERGAÏA 2010 et l'Association des « Eco Maires » ainsi que la remise des Trophées Inovation ENERGAIA 2010

Les Eco Maires

energaïa 2010 TROPHÉES INNOVATION

Présentation des « Eco Maires » partenaire de la F.E.E.

L'association Les Eco Maires a pour objet principal de réunir les collectivités qui font de la promotion de l'environnement et du développement durable une priorité de leur mandat. Elle vise notamment à promouvoir les meilleures expériences locales et à encourager l'ensemble des actions municipales conduisant à une modification des modes de consommation et de production en accord avec les principes du développement durable. Les Eco Maires fédèrent et agissent pour et avec près de 1900 communes ou EPCI adhérents et 2000 collectivités partenaires.

Quartiers durables, bâtiments municipaux, programmes de construction ou de réhabilitation, les villes sont au cœur de la problématique des Energies Renouvelables et de la maîtrise de la demande en énergie dans la mesure où ce sont les communes qui sont chargées de délivrer les permis de construire, de gérer les plans d'occupation des sols et d'orienter la politique énergétique locale.

C'est dans ce cadre que Les Eco Maires ont conclu un partenariat actif avec ENERGAÏA qui se traduit par une présence sur le salon, une participation aux conférences internationales, une participation active à la formation et par l'invitation de leurs membres en tant que participants au salon. Cette nouvelle collaboration se concrétise également par la création du Prix Eco-Maires ENERGAÏA.

Le partenariat avec l'Association Les Eco Maires ainsi que le partenariat entre ENERGAÏA et l'Assemblée des Régions d'Europe font de ce salon la manifestation internationale dédiée aux Energies Renouvelables et à l'Eco Construction où les collectivités sont invitées à venir découvrir les dernières innovations, s'informer et échanger sur les bonnes pratiques.

Les Eco Maires

Les Eco Maires récompensent les villes exemplaires en matière d'énergie et de développement durable
Chaque année l'association Les Eco Maires organise le concours national des Trophées Eco Actions pour récompenser les villes et les communautés de communes et d'agglomération les plus remarquables qui ont mis en place en matière d'environnement et de développement durable des expériences innovantes, des projets réussis. Attribués selon des critères d'innovation, de prévention et de concertation, les prix sont décernés par un jury composé de parlementaires, de présidents d'associations nationales, d'élus locaux, de partenaires publics (ADEME,...) et privés et sont remis à l'Assemblée nationale. Cette année la thématique de l'énergie sera particulièrement mise en avant. La ville lauréate sera récompensée lors du salon ENERGAÏA, le jeudi 9 décembre 2010.

Le 9 décembre de 15h00 à 18h00 - Salle GAMMA Assemblée Générale de la Fédération des Elus Ecologistes, présidé par M. Yves PIETRASANTA

FEDERATION DES ELU-ES ECOLOGISTES
Jean Claude Biau - 8 rue des Bouissettes – 34070 MONTPELLIER •Tel : 06 80 13 79 72-Fax : 04 83 07 62 76
(Centre agréé pour la formation des élus-es locaux)
Email : jc.bio@numericable.fr - http : //www.elus-ecologistes.org- N° Siret : 4204 70072000018 code NAF 913C

Fédération des Élu-es Écologistes

Siège Social
16 boulevard Saint Germain
75005 PARIS

Département Formation
35 avenue du Pont Juvénal
34000 MONTPELLIER

FORMATIONS, MUTUALISATIONS

ELU-ES LOCAUX ET COLLABORATEURS-TRICES D'ELU-ES

MONTPELLIER - 9 / 10 / 11 décembre 2010

« Solaire photovoltaïque - Solaire thermique - Collectivités et énergies renouvelables - Investissements - Coopération avec les pays méditerranéens»

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Valant convention simplifiée de formation)

-Bulletin à renvoyer à F.E.E – Jean Claude Biau, 8 rue des Bouissettes – 34070 MONTPELLIER-

NOM :.....PRÉNOM :.....

ADRESSE : .....

CP : .....*VILLE :* .....

TÉL. : ..... *FAX*.....*EMAIL :*.....

MANDAT(S) ÉLECTIF(S) et fonctions : .....

Adresse de la collectivité : .....

.....

S'inscrit à l'action de formation, mutualisation organisée par la FEE (Fédération des Elu-es Ecologistes)
(Centre agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux)

à *MONTPELLIER* *les 9/10/11 décembre 2010*

Le coût sera budgétisé au titre de la formation des élus locaux, selon les termes de la loi N° 92-108 du 3 février 1992 modifiée par la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999, de la décision ministérielle du 6 février 2006. En cas de désistement, si l'organisme n'est pas prévenu 8 jours avant la date de la formation, le coût restera à la charge de la collectivité.

A.....le.....Signature **Cachet de la collectivité (obligatoire)**

Tarifs journalier aux collectivités *(fixée par le Conseil d'Administration du 28/11/2006 pour stage de 2/5jours)*

Élu-es des communes, intercommunalité, villes, départements, régions

- moins de 1 000 hab	*50 €*	*- de 40 000 à 100 000 hab.*	*450 €*
- de 1000 à 3 500 hab	*100 €*	*-de 100 000 à 150 000 hab*	*500 €*
- de 3500 à 9 000 hab	*200 €*	*- de 150 000 à 200 000 hab*	*600 €*
- de 9 000 à 20 000 hab	*250 €*	*- plus de 200 000 hab*	*700 €*
- de 20 000 à 40 000 hab	*350 €*	*- élus des départements, régions*	*700 €*